

Championnat Mtn Elite One

# Bamboutos de Mbouda se retire et accuse la Fecafoot

Le non règlement de ses diverses primes et une cabale entretenue par les dirigeants de la Fecafoot au centre de la décision. P. 11

Directeur de la publication : Victor NDOKI - Réc. n° 203/RDDJ/C19/BAPP - www.j-lesnouvellesdupays.com - n° 241 du 17 avril 2025 - Prix : 400 FCFA

# LES NOUVELLES DU PAYS

*Informier pour apporter des solutions*

Face aux discours haineux...

## Paul Biya en apôtre de la paix sur la toile

Depuis quelques jours, le président Paul Biya a lancé une intense opération de communication dans les réseaux sociaux en direction de la communauté nationale. Principal mot clé : la paix. C'est donc en pèlerin de la paix en faveur d'un Cameroun un et indivisible que Paul Biya va se lancer à la conquête des suffrages des Camerounais. **Page 3**

La politique, que je mène et que j'entends continuer à mener, est fondée sur la considération du pluralisme ethnique comme une chance de construire et de consolider une société de compromis, de tolérance et de modération, à partir du développement d'une éthique de l'acceptation mutuelle.

S.E. Paul BIYA  
Président de la République du Cameroun



Reconnaissance

## L'engagement politique de Ngalle Bibehe récompensé

Sa double nomination comme membre titulaire du comité central et patron du Rdpc dans la Sanaga Maritime est la consécration du travail acharné abattu sur le terrain depuis plus de 20 ans. **Page 2**

Hygiène et salubrité à Douala 2ème

## La marque déposée de Denise Fampou

Alors que le gouvernement s'active à trouver des solutions pour stopper l'amoncellement des ordures ménagères dans nos grandes villes, la commune de Douala 2ème se démarque par une stratégie de lutte contre l'insalubrité qui produit des résultats satisfaisants. **Pages 5, 6 & 7**



■ Membre titulaire du Comité central et patron du Rdpc dans la Sanaga Maritime

# L'engagement politique de Ngalle Bibebe récompensé

A quelques mois de l'élection présidentielle de 2025, le Rdpc vient de «caler» et de publier le listing de ses artificiers de campagne appelés à se déployer sur le terrain. La nomination de nouveaux membres du comité central complétée par celle des nouveaux chefs de délégations départementales et régionales en sont les plus pertinentes preuves.



dans le Littoral à plusieurs reprises. Avec comme prime de faire partie de la Commission finances et trésorerie de la Coordination du Rdpc dans le département du Wouri.

Du fait de sa disponibilité permanente et dynamique, et en marge de ses activités professionnelles, il aura été Chargé de mission de la commission régionale de campagne pour l'élection des sénateurs (point focal de la Sanaga Maritime), et par la suite Chargé de mission de la commission régionale de supervision en vue de l'investiture des candidats du Rdpc pour le compte des élections municipales et législatives du 30 septembre 2013

dans la Sanaga Maritime. Par la suite, son expertise aura été sollicitée comme Chargé de mission régional, mandataire pour le dépôt des listes du Rdpc aux antennes Elections Cameroun dans le Littoral, cumulativement à une autre fonction de Chargé de mission dans le cadre de l'opération spéciale du placement des cartes du Rdpc.

C'est dire que de multiples missions ordonnées par le Rdpc lui sont confiées depuis plus de vingt ans, bien avant qu'il ne soit nommé Ministre et cumulativement à ses lourdes charges consécutives de Ministre des enseignements secondaires et de Ministre des Transports. Autant

dire que sa consécration, aujourd'hui, de patron politique du département de la Sanaga Maritime est la récompense, d'ailleurs largement méritée, de son engagement dans le Rdpc.

Il faut enfin dire que son calme, sa pondération et son investissement personnel total pour son parti ne pouvaient qu'être récompensés aujourd'hui où certains hauts responsables tout récemment nommés dans la même cuvée ne sont pas toujours applaudis par la base.

Dans la Sanaga Maritime, Jean Ernest Masséna Ngalle Bibebe est respecté, aimé, admiré et aujourd'hui applaudi.

**Alex MBEMA**

On dira tout ce que l'on voudra, mais la perspective de l'élection présidentielle d'octobre 2025 a poussé le Rdpc à sortir d'une torpeur que beaucoup jugeaient tout simplement inexplicable afin de pouvoir avoir un contrôle efficace sur un terrain qui exige lucidité et haute stratégie.

Bien entendu, il fallait bien que le parti de Paul Biya fasse un nouveau listing des acteurs de terrain ainsi que des patrons politiques territoriaux susceptibles de conforter le maillage ainsi que le leadership du parti de la flamme sur un landerneau politique qui voit se bousculer de nombreux postulants au siège présidentiel.

En tout état de cause, si ces nominations - dans leur globalité- ont été jugées nécessaires, elles n'en ont pas moins été boudées pour ce qui concerne certains nouveaux élus. Des manifestations, bien que minoritaires - perçues ici et là dans les réseaux sociaux démontrent que tous les nouveaux élus ne sont pas forcément en odeur de sainteté.

Au milieu de celles-ci, c'est avec des applaudissements à tout rompre que l'on a accueilli la consécration de certains nouveaux promus. Tel Jean Ernest Masséna Ngalle Bibebe, l'actuel Ministre des Transports, dont la

constance, l'humilité et l'efficacité sur le terrain politique et social dans son département et sa région d'origine, retiennent depuis de nombreuses années autant l'attention du comité central du Rdpc que celle de la base militante des départements de la Sanaga Maritime et du Wouri où il est omni-présent sans tambours ni trompettes.

Il faut dire que Jean Ernest Masséna Ngalle Bibebe est un militant convaincu et pugnace du Rdpc qui n'a pas attendu l'obtention d'un poste ou une nomination pour adhérer au parti de Paul Biya. C'est depuis l'époque de ses études en France à l'Université de Paris X au lendemain de la création du Rdpc en 1985 qu'il adhère avec conviction à ce parti politique.

## CONCOMITAMMENT AVEC SES ÉTUDES DU RESTE FORT BRILLANTES

Il aura été militant, de base, président de comité de base, et même de sous-section à Paris avant de revenir au Cameroun. De retour au bercaïl, remarqué depuis la France par la hiérarchie du Rdpc, il bénéficiera de l'honneur de faire partie, en qualité de chargé de mission, ainsi que de vice-président de commissions communales départementales et régionales du Rdpc

## LES NOUVELLES DU PAYS

*Informer pour apporter des solutions*

B.P. 15.579 Douala

Tél. : (237) 674.77.97.97 / 694.77.77.86

E-mail : j-lesnouvellesdupays@yahoo.fr

Site web : www.j-lesnouvellesdupays.com

**Directeur de Publication**

Victor NDOKI

e-mail : vndoki@yahoo.fr

**Assisté de**

Sylviane EPOSSI

**Conseiller à la Direction**

Dominik FOPOUSSI

**Rédacteur-en-chef**

Etienne PENDA

**Chef Desk Yaoundé**

Josselin NGANDONGO

(Cell. 694.17.54.02)

**Relations publiques**

Arlette Messina Mvondo

**Caricature/Culture**

Charles Fils ELANGUE

(Cell. 694.95.45.07)

**Rédaction**

Etienne PENDA

Henri Donatien AYANG

Jean-Jacques ONANA

Alex BEMA

**Reportage / Infographie**

Roudolphe EYAMBE

**Archives et Documentation**

Jacques TIATY

**Impression**

JV GRAF, YAOUNDÉ

**Distribution**

Les Nouvelles du Pays

■ Face aux discours haineux...

# Paul Biya en apôtre de la paix sur la toile

Depuis quelques jours, le président Paul Biya a lancé une intense opération de communication dans les réseaux sociaux en direction de la communauté nationale, mais plus spécifiquement vis-à-vis de ses jeunes compatriotes. Principal mot clé : la paix. C'est donc en pèlerin de la paix en faveur d'un Cameroun un et indivisible que Paul Biya va se lancer à la conquête des suffrages des Camerounais.

Début avril 2016, le président Paul Biya avait fait dire à son gouvernement d'intégrer les réseaux sociaux pour mieux communiquer avec leurs compatriotes, et surtout pour communiquer sur leurs actions en faveur de la population. A l'époque, seuls quelques membres, à peine 5, étaient présents sur les réseaux sociaux. Beaucoup se défendaient même d'avoir la moindre présence sur quelque plateforme que ce soit. Depuis, ceux des collaborateurs du chef de l'Etat qui pouvaient s'arrimer ont essayé tant bien que mal d'imprimer leur présence sur les réseaux sociaux. Car, il faut bien le dire, très peu d'entre eux comprennent le fonctionnement des Ntic, pire et par ricochet, comprennent moins encore le rôle des créateurs de contenus et des community managers ou des Social Media Managers.

En cette veille d'élection présidentielle, le chef de l'Etat, vraisemblablement candidat à sa succession, qui, il faut le relever, a une présence constante sur les réseaux sociaux, a décidé de donner un coup d'accélérateur, mais surtout un coup de neuf à sa présence digitale. En cela, on peut dire qu'il prêche par l'exemple. Il ne se contente pas d'être exigeant avec ses collaborateurs. Il leur montre même la voie. Et vis-à-vis de la concurrence en face, cette offensive présidentielle le propulse loin devant les candidats de l'opposition, déclarés ou non.

## SORTIES DIGITALES D'UN PAUL BIYA SEREIN ET DÉTERMINÉ

Il y a quelques jours, le président Paul Biya a commencé une campagne digitale comme jamais il n'en avait fait auparavant. Que ce soit sur X, Meta ou sur Instagram, chaque jour, le chef de l'Etat poste au moins un message en direction de ses compatriotes. Attirant sur lui les feux de la rampe. Les postings du président de la République donnent la mesure de sa nouvelle envergure : un dirigeant ferme et engagé, un leader accompli ayant un regard à 360 degrés sur son pays, son continent et le monde. Sa longue expérience justifie cette posture de chef serein et déterminé à poursuivre imperturbablement son œuvre vers un aboutissement satisfaisant pour lui et les bénéficiaires que sont ses compatriotes.

C'est du moins ce qui ressort



de ses sorties digitales de ces derniers jours. Prenant son ancrage au Cameroun, son pays, terrain où il a fait l'essentiel de ses preuves d'homme d'Etat, il entend imprimer sa marque par-delà les frontières continentales. « Mon idéologie, c'est le Cameroun, toujours le Cameroun, dans une Afrique prospère et un monde solidaire. » En faisant du Cameroun son seul but, Paul Biya projette ainsi l'image d'un leader consensuel qui entend rassembler tous ses compatriotes autour de cet unique bien qu'ils ont en partage. « La politique que je mène est fondée sur la considération du pluralisme ethnique comme une chance de construire et de consolider une société de compromis, de tolérance et de modération », ajoute-t-il. C'est une réponse sans équivoque à tous ceux qui, à travers le virus du tribalisme qui s'insinue chaque jour un peu plus dans les esprits et peut-être dans les actes de certains, que la division du Cameroun ne passera pas par lui : « La diversité ethnique lorsqu'elle est exploitée par des individus sans foi ni loi, par des politiciens sans arguments ni projets que la diversité ethnique devient une menace... L'allégeance à la nation doit toujours l'emporter sur les solidarités ethniques, régionales, religieuses ou linguistiques, quelles que soient les circonstances... La nation camerounaise, telle que je la conçois et que je l'incarne, est et demeure au carrefour de l'un et du multiple : notre République est une et indivisible. »

## PAUL BIYA, MENDIANT DE LA PAIX

Son engagement ? Continuer à consolider la nation camerounaise dans son unicité : « Il faut continuer à créer en chaque Camerounais les conditions d'une conscience nationale si profonde que l'attachement primaire et instinctif aux valeurs et intérêts tribaux et régionalistes ou linguistiques ne puisse plus la perturber. » Voilà quelques morceaux choisis de cette série dont on peut parier qu'elle ne faite que commencer, tant le besoin d'amener les Camerounais vers une même direction se fait pressentir aux regards des velléités de divisions, tribales ou régionales.

Quand on voit ce qui se passe chez nos voisins depuis de nombreuses années, que ce soit au Tchad ou en Rca, on ne peut que féliciter le leadership du président Paul Biya qui a su préserver notre pays de déchirements sanglants aux allures de guerres civiles. Certes, des revendications de nos compatriotes des régions anglophones ont été posées avec véhémence en 2016, mais des réponses progressives sont en cours d'exécution et le calme et la sérénité sont peu à peu de retour. C'est donc en messager de la paix que le chef de l'Etat entreprend cette campagne sur les médias sociaux. Qu'on se souvienne : il se revendique « mendiant de la paix » dans un monde en pleine tourmente, où les conflits armés sèment horreur, douleur et désolation parmi les peuples et dans les familles.

L'offensive digitale du chef de

l'Etat peut également être perçue comme un rajeunissement de sa posture et subséquemment un marqueur de son rapprochement avec les jeunes, principaux consommateurs des réseaux sociaux. L'adaptation de son discours à ces plateformes est une preuve supplémentaire de la flexibilité de cet homme qui montre par là que l'âge, loin d'être un handicap, est le privilège de ceux qui vivent avec leur temps. En témoigne la densité des interactions avec ses compatriotes suscitées par ses différentes publications. Sous chacun de ses posts, foisonnent un florilège de réactions, qui pour féliciter, qui pour analyser ou pour critiquer. Bref, la présence du chef de l'Etat dans le cyberspace ne laisse personne indifférent. On peut même dire que par ces messages, Paul Biya a créé un véritable espace de débat sur la situation et l'avenir du Cameroun où les Camerounais expriment librement leurs opinions, favorables ou non. En cela, ses followers sont loin d'être des followers passifs, exauçant ainsi un vœu qu'il avait émis le 10 février 2018, à la veille de la fête de la Jeunesse : « Les réseaux sociaux vous offrent à cet égard un champ d'expression de prédilection. Chaque fois qu'en un clic, vous empruntez ces autoroutes de la communication qui vous donnent une visibilité planétaire, il vous faut vous souvenir que vous n'êtes pas pour autant dispensés des obligations civiques et morales, telles que le respect de l'autre et des institutions de votre pays. Soyez des internautes patriotes qui œuvrent

au développement et au rayonnement du Cameroun, non des followers passifs ou des relais naïfs des pourfendeurs de la République. »

C'est un véritable forum qu'a ainsi ouvert le Chef de l'Etat. On peut lire différents commentaires sous ses posts : « Pour un Cameroun debout, solidaire et prospère vers l'émergence à l'horizon de 2035. » « Ethic and patriotism are keys to development. Conscientious mind and exemplary leadership set an example to be followed. » « L'harmonie et le respect mutuel est l'adage de vivre ensemble dans l'équilibre régional. » « J'ai toujours choisi de considérer le pluralisme comme une richesse et une opportunité : Le pluralisme ethnique au Cameroun n'est pas un choix mais la réalité de l'identité camerounaise. »

Pour le Pr Aboya Manasse qui analyse dans les colonnes de Cameroon Tribune l'activité de communication du Chef de l'Etat dans le cyberspace, « les publications du Président de la République lui permet de suivre en permanence l'évolution des opinions des Camerounais dans le but de s'adapter à leurs tendances changeantes et de se montrer plus proche de la jeunesse. Et en cette année électorale, le Chef de l'Etat sait que les jeunes sont une cible à atteindre... Les messages du président sur les plateformes numériques peuvent aussi servir à préparer l'opinion publique à une annonce officielle de candidature, comme en 2018. »

Etienne PENDA

## Cud en bref



### Accord de coopération : Douala et Rabat projettent une collaboration ambitieuse

Le mercredi 09 avril 2025, le siège du Conseil communal de Rabat a accueilli un moment fort de diplomatie urbaine : la signature d'un accord de coopération et de partenariat entre les villes de Douala et de Rabat. Un accord qui marque le début d'une collaboration ambitieuse axée autour des axes suivants : développement infrastructurel (échanges d'expertise sur les grands projets urbains) ; mobilité et assainissement (optimisation des transports en commun et gestion des déchets) ; culture et tourisme durable (valorisation du patrimoine et attractivité territoriale)

### Bientôt le Parc Oriental Douala Dibamba : un projet de développement inclusif et d'attractivité

La cérémonie présidée par M. Ivaha Diboua, Gouverneur de la Région du Littoral, ce jeudi 03 avril 2025, en présence du Maire de la ville de Douala, Dr Roger Mbassa Ndine, et des autorités administratives et municipales de la Région du Littoral, marque le lancement des travaux de construction du Parc Oriental Douala-Dibamba. En effet, ce parc est un projet qui se veut symbole de développement et d'innovation de Missole 2, dans la Commune de Dibamba avec l'appui de la Communauté Urbaine de Douala. C'est de la coopération entre la Ville de Douala et la Compagnie Parc Oriental, que naîtra ce projet attractif et innovant, permettant à la ville de Douala de servir de locomotive au développement des villes environnantes. Ainsi, s'étendant sur une superficie de 74 hectares, le Parc Oriental représente un investissement total de 36 milliards de FCFA avec la construction d'un parc aquatique de grande envergure, un parc terrestre, 2 hôtels 5 étoiles, etc. Il incarne la volonté collective de doter le Cameroun d'une destination touristique de premier plan, capable de rivaliser avec les standards internationaux.

À terme, le Parc Oriental Douala Dibamba a pour ambition d'accueillir plus de deux millions de visiteurs par an venant du Cameroun et d'ailleurs.

### Conseil de communauté du premier trimestre 2025 : priorité à l'amélioration de la qualité de vie des populations de Douala

Le vendredi 28 mars 2025, s'est tenue au Palais de la Culture Sawa, la session ordinaire du Conseil de Communauté, en présence du Préfet du département du Wouri, M. Sylyac Mvogo, représentant de l'Etat, du Maire de la Ville de Douala, Dr Roger Mbassa Ndiné, président dudit Conseil. Étaient également conviés les grands conseillers, d'administrations les cadres sectorielles, les directeurs de la Cud et les représentants des médias. La session était consacrée à l'examen et à l'adoption des différents comptes de la Cud pour l'exercice clos au 31 décembre 2024. Pendant environ quatre heures d'échanges, les membres du conseil ont étudié l'exécution physique et financière du budget 2024. La Cud a présenté un bilan positif des réalisations en 2024 malgré un contexte économique difficile et des problèmes de trésorerie. L'année 2025 est envisagée avec optimisme et axée sur la concrétisation des projets structurants en cours (voies sur les berges du Wouri, éclairage public, réhabilitation de la voirie urbaine, gestion des déchets et...) pour améliorer la qualité de vie des populations de Douala.

## ■ Immatriculation directe ou concession du domaine national

# Henri Eyebe Ayissi renforce le pouvoir des chefs traditionnels

Confirmation a été apportée dans la lettre circulaire n°0003/Mindcaf/Caf/Cab/Lc du 02 avril 2025 instituant une «lettre de non objection» du chef de l'unité de commandement traditionnel de 2ème ou de 1er degré territorialement compétent pour la validation, au niveau départemental, des dossiers de demandes d'immatriculation directe ou de concession sur des dépendances du domaine national.

En matière de dossiers de demande d'immatriculation directe ou de concession des dépendances du domaine national pour des superficies égales ou supérieures à vingt (20) hectares, les choses ne seront plus comme avant. Pour une telle éventualité, la lettre circulaire n°0003/Mindcaf/Caf/Cab/Lc du 02 avril 2025 du Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières (Mindcaf), aux gouverneurs de région, préfets, sous-préfets, délégués régionaux, départementaux, aux conservateurs fonciers et chefs des unités de commandement traditionnel, est assez claire à ce sujet. Elle institue désormais une «lettre de non objection» du chef de l'unité de commandement traditionnel de 2ème ou de 1er degré territorialement compétent pour la validation des dossiers de demandes d'immatriculation directe ou de concession, par une même personne ou une collectivité ou communauté, sur des dépendances du domaine national de concernant des superficies spécifiques ou cumulées égales ou supérieures à 20 hectares au niveau du délégué départemental des domaines, du cadastre et des affaires foncières.

D'après ce document qui prendra effet à partir du 1er juillet 2025, cette formalité trouve son fondement dans la lettre et l'esprit des dispositions de l'article 16 de l'ordonnance n°74-1 du 06 juillet 1974 fixant le régime foncier, selon lesquelles : « le domaine national est administré par l'Etat en vue d'en assurer une utilisation et une mise en valeur rationnelles ». C'est dans ce contexte qu'ont été d'ailleurs créées des commissions consultatives présidées par les autorités administratives et comprenant obligatoirement des représentants des autorités traditionnelles. Encore que dans le décret n°76/165 du 27 avril 1976 fixant les conditions d'obtention du titre foncier, modifié et complété par le décret n°2005/481 du 16 décembre 2005, il est mentionné explicitement que le chef de village qui est un chef d'unité de commandement traditionnel de 3ème degré, comme membre de la commission consultative de constat de l'occupation ou de l'exploitation d'une dépendance du domaine national de première catégorie en vue de l'obtention d'un titre foncier.

La lettre circulaire n°0003/Mindcaf/Caf/Cab/Lc du 02 avril 2025 signée d'Henri Eyebe Ayissi, Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières (Mindcaf) vient donc à point nommé

en ce sens que les objectifs visés par l'implication nouvelle du chef de l'unité de commandement traditionnel de 2ème ou de 1er degré sont de nature à prévenir l'accapement des terres relevant du domaine national par les membres des collectivités coutumières et leurs communautés familiales, sur le territoire de l'unité de commandement des chefs traditionnels de 1er et de 2ème degré autant que la spoliation des communautés familiales en question dans le cadre des procédures de concessions provisoires octroyées par l'Etat en cas de non prise en compte des avis des chefs traditionnels concernés.

Il est aussi question de :

- préserver les intérêts de la communauté familiale ou de la collectivité coutumière concernée par un projet, objet d'une procédure de concession, à travers une implication directe du chef de l'unité de commandement traditionnel de catégorie supérieure au chef de 3ème degré territorialement compétent ;

- permettre à l'administration de s'assurer que la procédure d'immatriculation en cours ne puisse pas prospérer et aboutir en cas de contestation non résolue de la part des populations riveraines. Ce qui permettra de prévenir les litiges fonciers et par extension, de renforcer la sécurité juridique et psychologique du détenteur du titre foncier obtenu sur une dépendance du domaine national, à l'issue de ladite procédure ;

- Poursuivre la promotion d'une gouvernance foncière responsable prônée par les partenaires au développement, visant à faire du domaine national, correspondant aux espaces fonciers coutumiers, un levier important pour la réalisation des activités génératrices de revenus pour les populations riveraines, les collectivités coutumières et leurs membres.

#### RENFORCEMENT DU POUVOIR TRADITIONNEL

A cet effet, il sera important, sinon obligatoire que, dans le cadre de l'instruction des dossiers de demandes d'immatriculation directe et de concession des dépendances du domaine national de superficie supérieure à 20 ha, la procédure soit respectée. Pour ce faire, le délégué départemental des domaines, du cadastre et des affaires foncières se devra de requérir au préalable l'avis du chef de l'unité de commandement traditionnel de 2ème ou de 1er degré territorialement compétent, pour la suite de la procédure.

De la procédure à respecter, il sera question d'une lettre de demande d'avis préparée par le chef de service départemental des affaires foncières et transmise au chef de l'unité de commandement traditionnel par le délégué départemental, par tout moyen laissant trace écrite, dans un délai de 10 jours suivant la fin des travaux de la commission consultative. Une fois que le chef de l'unité de commandement traditionnel de 2ème ou de 1er degré aura été dûment saisi, il lui reviendra à son tour d'adresser au délégué départemental son avis sur la demande d'immatriculation directe ou de concession, soit à travers «une lettre de non objection», soit par une «lettre d'objection» dans le respect des délais pour que la procédure puisse prospérer ou non étant entendu ici qu'un silence du chef traditionnel pourra être compris comme un «accord tacite» permettant la poursuite de la procédure d'immatriculation directe ou de concession.

Dans le cas où le chef de l'unité de commandement traditionnel de 2ème ou de 1er degré émet une «lettre d'objection», le délégué départemental est tenu de saisir le ministre en charge des affaires foncières pour requérir ses prescriptions sur la suite à réserver à la demande principale.

#### DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

En attendant la date d'entrée en vigueur de cette lettre-circulaire en date du 1er juillet 2025, les dossiers non encore transmis au niveau hiérarchique supérieur par le délégué départemental à cette date seront soumis à la procédure nouvelle présentement instituée. «Au titre de l'exécution de la mission à lui assignée comme participant de la gestion du domaine national par les dispositions pertinentes rappelées ci-dessus, le chef de l'unité de commandement traditionnel de 1er ou de 2ème degré bénéficiera de la qualité et du statut de «membre assimilé» de la commission consultative, mutatis mutandis, selon les modalités qui seront précisées par une instruction ministérielle spécifique du Mindcaf», a-t-on pu lire dans cette note signée d'Henri Eyebe Ayissi, ministre des Domaines, du Cadastre et des affaires Foncières.

Dans un cas comme dans l'autre, il est donné de constater que le Ministre Henri Eyebe Ayissi a revalorisé les pouvoirs des chefs traditionnels de 1er et 2ème degrés.

**Henri Donatien AYANG**

■Hygiène et salubrité à Douala 2ème

# La marque déposée de Denise Fampou

Alors que le gouvernement s'active à trouver des solutions pour stopper l'amoncellement des ordures ménagères dans nos grandes villes, la commune de Douala 2ème se démarque par une stratégie de lutte contre l'insalubrité qui produit des résultats satisfaisants.



La situation est devenue très préoccupante, pour dire le moins. Les ordures ménagères dictent leur loi dans nos grandes villes. Douala et Yaoundé présentent le visage hideux de deux métropoles qui n'ont pas su adapter leurs politiques d'hygiène et de salubrité à leurs démographies sans cesse galopantes. Face à un Etat qui ne cesse d'accumuler des factures impayées, la société Hysacam, en charge de la collecte et du ramassage des ordures, s'est résolue à n'offrir que le strict minimum de ses prestations, laissant à l'insalubrité la possibilité de gagner du terrain et d'imposer son parfum nauséabond à une population qui ne sait plus à quel saint se vouer.

Le gouvernement, par la voix de son chef, semble avoir pris la pleine mesure de la situation. Une réunion interministérielle s'est récemment penchée sur la question avant que le Ministre du développement urbain et de l'habitat n'ordonne la remobilisation des équipes d'Hysacam pour le déclenchement d'une opération spéciale de nettoyage de la ville de Yaoundé.

A Douala cependant, l'opération «Douala Clean City» fait son bonhomme de chemin avec des résultats tributaires des modestes moyens dont dispose la communauté urbaine de Douala. «Douala Clean city» peut néanmoins compter sur l'appui de «Douala 2 ville propre», une initiative portée par la commune de Douala 2ème. Dès son installation à la tête de cette commune, Denise Fampou avait déjà pressenti qu'Hysacam ne pourrait jamais gagner, toute seule, le pari de l'hygiène et de la salubrité dans la ville la plus peuplée du Cameroun.

Une approche locale

Depuis 2008, la commune de Douala 2ème s'est préparée à affronter les moments difficiles de la collecte des ordures ménagères. Il s'agit en fait d'une vision qui a commencé à s'implémenter avec le concours du quartier le plus propre lancé par la communauté urbaine de Douala sous le magistère du Dr Fritz Ntonè Ntonè. Deux années ont suffi pour que Denise Fampou saisisse le bien-fondé d'une telle compétition au niveau local pour finalement faire de la lutte contre l'insalubrité l'un de ses chevaux de bataille.

Quinze ans que ce combat dure. Et depuis toujours, La stratégie de lutte s'est adossée sur un développement participatif au centre duquel, les chefs de quartiers, les

associations de femmes et de jeunes, les comités d'hygiène des marchés, font office de bras séculiers de la commune. « Douala 2, Ville propre » est, en effet, une approche locale qui s'inscrit en droite ligne des exigences de la décentralisation. A ce propos, la commune de Douala 2ème apporte la preuve que les collectivités territoriales décentralisées peuvent jouer un rôle déterminant dans la collecte ou la pré-collecte des ordures ménagères.

Pour que la stratégie de Douala 2ème soit efficace, des concepts tels que : Concours de l'association féminine et jeune les plus citoyennes ; concours du marché le plus propre ; concours du comité d'hygiène et de salubrité et du chef de bloc les plus actifs se sont greffés au Concours du quartier le plus propre, créant une véritable émulation dans l'arrondissement. Et les résultats ne se sont pas fait attendre : 1er au concours départemental ; 1er au concours régional, avec une participation honorable de la commune de Douala 2ème au concours VILLE PROPRE initié par le Ministère de l'habitat et du développement urbain (3ème en 2020, 3ème en 2021).

Depuis 2023, Denise Fampou est passée à la vitesse supérieure. Face aux balbutiements d'Hysacam, elle a renforcé les capacités d'intervention de sa commune dans les activités de collecte des ordures ménagères. C'est ainsi que 14 tricycles bennes ont été acquis, avec plusieurs matériels d'hygiène (manteaux, bottes, gants, râteliers, balais pulvérisateurs). A cela, il faut ajouter le re-

crutement de plus de 30 jeunes et la mobilisation de plus de 50 agents d'appui. Ce dispositif a été complété par l'achat de 03 camions bennes et de 02 tractopelles. De bacs grands bacs à ordures ont également été commandés pour faciliter la collecte. Toutes choses qui ont amené le préfet du Wouri à admettre que « La commune de Douala 2 joue un rôle de locomotive, de porte-étendard, au regard de son action proactive, prévenante » dans la lutte contre l'insalubrité dans la ville de Douala.

C'est le résultat de 15 années d'une volonté politique constante qui s'est donné les moyens de son implémentation. C'est qu'à l'hôtel de ville de Douala 2ème, le management met en exergue la bonne gouvernance et l'appropriation de la démarche participative prônée par le Pndp (Programme national de développement participatif). Cela a favorisé la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre des projets visant l'amélioration du cadre des vies des populations. Au ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire tout comme au ministère de la décentralisation et du développement local, les prouesses de Denise Fampou ont été reconnues et primées. 03 fois lauréate du Prix Guichet performance du Minepat et meilleure commune du Littoral au terme d'un concours organisé par le Minddevel pour mettre en exergue la vision managériale des chefs des exécutifs communaux.

Ive TSOPGUE

■ Commune de Douala 2ème

# Un nouvel engin pour le ramassage des ordures ménagères

Le maire Denise Fampou vient de renforcer son équipement de collecte des ordures ménagères en s'octroyant un autre camion benne.

«**L**a commune de Douala 2ème joue un rôle de locomotive, de porte-étendard, au regard de son action proactive, prévenante que nous apprécions ce vendredi 11 avril 2025», ainsi s'est exprimé le préfet du Wouri au moment de réceptionner le nouveau camion benne de 10 roues acquis par le maire Denise Fampou. Avec à ses côtés Stéphane Nke Ndjana, sous-préfet de Douala 2ème, Sylvac Marie Mvogo a salué les efforts de la collectivité territoriale décentralisée de Douala 2ème dans la lutte acharnée qu'elle mène contre l'insalubrité. «Je voudrais remercier sincèrement et féliciter la mairie de Douala 2ème parce qu'en exécution des hautes instructions gouvernementales qui restent répercutées et précisées par le représentant de l'Etat que nous sommes, elle a pris sur elle d'acquérir un matériel additionnel susceptible de nous permettre de booster avec beaucoup d'entrain encore l'opération de nettoyage, d'enlèvement des ordures et autres déchets sur le périmètre urbain de Douala 2ème. Nous voulons féliciter cette dame au cœur de l'action, féliciter son engagement à promouvoir la solidarité, l'hygiène sur toute l'étendue de sa municipalité», souligne le patron de la ville de Douala.

Ce nouveau camion acquis sur le budget propre de la commune de Douala 2ème vient s'ajouter à une panoplie de matériels d'hygiène déjà existants. Il s'agit de 14 tricycles bennes chargés de la pré-collecte dans les 33 quartiers, 02 camions bennes de 30 m<sup>2</sup>, 02 tractopelles, une demi-dizaine de grands bacs à ordures. A cet arsenal, il faut ajouter la disponibilité d'hommes et de femmes rompus à la tâche pour barer la route aux ordures ménagères.

Le préfet du Wouri a cependant relevé que le succès de la bataille menée par le chef de l'exécutif communal de Douala 2 dépendra de l'implication individuelle et collective des citoyens de cette municipalité. «Nous voulons davantage appeler les populations que vous êtes à adhérer à cette opération. Nous pouvons avoir du matériel, nous pouvons avoir des personnels pour aider, mais si nous n'avons pas l'adhésion de la population, nos efforts seront vains», a prévenu Sylvac Marie Mvogo.

I.T



## ■ Lutte contre l'insalubrité à Douala 2ème

# La difficile équation de l'incivisme

La détermination du chef de l'exécutif communal de Douala 2ème pour juguler la crise des ordures ménagères est visible sur le terrain. Mais Denise Fampou doit faire face à un incivisme criard qui freine l'atteinte de ses objectifs.

Ce lundi 14 avril 2025 est un jour comme tous les autres pour les équipes de collecte et de ramassage d'ordures ménagères de la commune de Douala 2ème. L'école publique New-Bell Bamiléké est l'une de leurs cibles. A cet endroit, un point de dépôt et de collecte a été créé par Mme le maire. La proximité de ce point avec le marché des oignons a favorisé son implantation afin de maîtriser l'important flux d'ordures que génère l'un des plus grands espaces commerciaux de l'Afrique centrale. C'est pourquoi Denise Fampou et ses équipes accordent une attention particulière à ce site qui jouxte un établissement scolaire.

Dès 09 heures du matin, les équipes sont déjà à l'œuvre. 03 éléments particuliers renseignent sur l'implication de la commune de Douala 2ème dans cette activité. Il s'agit de 02 grands bacs à ordures, du camion benne et de la tractopelle. En dehors de l'estampille de la commune de Douala 2, ces trois éléments affichent les couleurs rose et blanc, symboles de l'engagement de Denise Fampou sur le chemin de la modernité. Suffisant pour que les populations se rendent compte de ce que la société Hysacam n'est plus en mesure de remplir son contrat avec la ville.

Cette implication de la Commune de Douala 2ème dans le ramassage des ordures ménagères dure depuis 02 ans. Les va-et-vient des camions bennes ont fini par convaincre les populations de la détermination de leur maire à combler les insuffisances d'hysacam. « *Que serions-nous devenus si Madame le maire n'avait pensé à doter notre commune des matériels pour ramasser toute la saleté qui vient du marché des oignons ? La situation serait invivable ici. Il y a des jours où les ordures envahissent toute la chaussée au point d'empêcher la circulation tout en polluant l'atmosphère* », relève un riverain de l'Ecole publique New-Bell Bamiléké.

Au lieu-dit quartier Bagangté ou encore au niveau du point de collecte de l'école publique New-Bell commissariat, le constat est le même. Les riverains saluent le travail abattu par la municipalité pour freiner l'accumulation des ordures. « *Nous passons parfois plusieurs jours sans apercevoir les engins d'hysacam. Madame le maire a frappé un grand coup en se lançant dans le ramassage des ordures. Nous ne ressentons pas, comme ailleurs, les graves conséquences de la défaillance d'Hysacam* », témoigne T. Louis Martin un habitant du quartier Service Social.

La satisfaction est d'autant plus grande que des équipes de balayage sillonnent quotidiennement les artères de Douala 2ème pour les débarrasser de la saleté. Ce sont les « *amazones de la propreté* ». Denise Fampou les a ainsi baptisées. Constituées en association, elles sont devenues un maillon essentiel dans la stratégie de lutte contre l'insalubrité. Leur impact est visible et donne à Douala 2 le visage d'une cité où il fait bon vivre.

### MISSION IMPOSSIBLE ?

Bien que la lutte contre l'insalubrité soit une affaire de tous les jours et de



tous les instants, elle se heurte malheureusement à des comportements sociaux qui tendent à faire d'elle une mission impossible. C'est qu'à Douala 2ème comme ailleurs, les mauvaises habitudes ont la peau dure. La mentalité de

saleté a du mal à se débarrasser de ses oripeaux pour arborer le costume du civisme et de la modernité. Malgré les messages de sensibilisation et les menaces de répression, Denise Fampou et ses équipes doivent faire face à un incivis-

me criard entretenu, d'une part, par la prolifération des espaces commerciaux, et, d'autre part, par une démographie galopante qui fait de l'arrondissement de Douala 2ème le point de chute d'un exode rural qui impose une multi-culturelité qui ne s'accommode pas forcément des exigences d'une cité résolument tournée vers la modernité.

Drains et caniveaux transformés en dépotoirs d'ordures ou urinoirs ; jets de déchets plastiques et autres objets souillés dans la rue ; absence de fosses septiques dans certaines habitations ; non-respect des consignes relatives à la pré-collecte et à la collecte des ordures ménagères, manque d'engouement pour le jeudi consacré à la journée citoyenne de propreté. Tels sont les clichés de cet incivisme qui freine l'atteinte des objectifs visés par le maire de la commune de Douala 2ème.

I.T

## Ma vie, ma foi, mon cancer\*

# Un phare dans la tempête

*En reposant ce livre autobiographique de 132 pages, on ne peut s'empêcher de penser à ces vers du poète français Alfred de Vigny : « Gémir, pleurer, prier est également lâche.*

*Fais énergiquement ta longue et lourde tâche  
Dans la voie où le Sort a voulu t'appeler  
Puis après, comme moi, souffre et meurs sans parler. »*

Annette Eyoum Mouangué dévoile sa vie comme le sommet de la résilience. Une bravade jusqu'au bout à l'adversité. Sans jamais se plaindre. Sans geindre. Parfaitement stoïque ! Une vie qu'elle a pourtant bien commencée, au cours de laquelle elle a fait preuve d'une grande précocité, puisqu'elle devient avant son adolescence la maman de substitution de la maison familiale, la mère étant absorbée par son occupation professionnelle trop prenante. Elle tient la maison comme une adulte qu'elle est vite devenue. Mais rien ne lui sera donnée sans qu'elle ne donne elle-même tout ce qu'elle a dans le ventre. Son ménage, à peine la lune de miel passée, tourne au cauchemar à cause d'un mari dispendieux et absent. Elle élève ses enfants seule, sinon avec l'aide de sa famille qui la porte à bout de bras. Elle se démène pour lui redonner son équilibre. Elle a arrêté sa scolarité après son probatoire et s'est faite engager dans un ministère. Son travail ne lui permet pas de s'épanouir financièrement, d'autant moins que les besoins de ses enfants se font de plus en plus exigeants. Annette n'est pas du genre à lâcher la barre. Au contraire, elle s'accroche sans se soucier du qu'en dira-t-on. Elle décide de reprendre les cours afin d'obtenir un reclassement, et partant un salaire plus significatif. Elle présente le baccalauréat en même temps que son dernier fils. Et l'obtient haut la main ! C'est la joie. Tout semble aller au mieux. Cette femme qui n'a jamais su s'arrêter va au-devant d'un ultime challenge : obtenir une qualification universitaire afin de repousser son départ à la retraite. Elle obtient son diplôme en psychologie de la personne retraitée à quelques années de sa propre retraite. Sa prorogation est dans la poche. Petit répit, mais de très courte durée.

On lui diagnostique un mystérieux cancer. Le verdict est sans appel : il lui reste quelques mois à vivre ! Ses accompagnateurs sont effondrés. C'est à elle que revient le devoir de leur remonter le moral. Nouveau choc. Nouveau défi à relever. « *De notre côté, nous avons foi en son habituelle capacité à rebondir* », écrit Eyoum Nangué le préfacer et frère cadet de l'auteure. On dirait sa capacité à faire face à un éternel recommencement. Car ces lignes qu'elle entreprend d'écrire après la terrible révélation des médecins et que sa famille a décidé de publier à titre posthume en guise d'hommage, ne sont pas sans rappeler le Mythe de Sisyphe d'Albert Camus. Annette aura roulé sa pier-



re jusqu'au bout, refusant de céder à la moindre faiblesse, évitant soigneusement de répondre à la tentation du suicide. Dans sa lutte pour remettre son ménage sur les bons rails, elle avait croisé le chemin de la foi. Sa foi lui sera d'une importance incommensurable. C'est le principal levier auquel elle s'accrochera, faussant la sentence médicale qui ne lui donnait que quelques mois à vivre. Elle ne s'en ira que deux ans et demi plus tard. Une prolongation qu'elle a mise à profit pour interroger et disséquer la vie, analyser les situations, décrypter et éclairer de son expérience dans la foi et dans la vie la condition humaine. Il faut croire que la foi déplace les montagnes. Elle s'éteindra le 6 avril 2020. Un 6 avril. Un jour que seuls peuvent comprendre les Camerounais d'un certain âge, précise le préfacer...

\* Annette Eyoum Mouangué, *Ma vie, ma foi, mon cancer*, 132 pages, Editions du Schabel, 2025

Dominik Fopoussi

## ■ Décès de Diane Yangwo

# Forte mobilisation contre une condamnation jugée clémente du meurtrier

La condamnation jugée indulgente d'Eric Bekobe, meurtrier de Diane Yangwo, a déclenché une vague d'indignation au Cameroun. La Coalition Camerounaise Contre les Violences Faites aux Filles et aux Femmes (COCAVFFF) exige une justice plus juste et l'adoption rapide d'une loi efficace pour protéger les femmes contre les violences conjugales et féminicides.

Le procès, véritable film d'horreur, met en lumière l'urgence d'une réforme profonde du système judiciaire.



La tension était palpable au Franco Hôtel de Yaoundé le 4 avril dernier. Des centaines de femmes, membres d'associations et de mouvements féministes, des parlementaires, des magistrats et des citoyens indignés se sont rassemblés pour la "Journée de protestation en mémoire de Diane Yangwo." Leur cri de douleur et de colère résonne fortement : le verdict rendu le 1er avril 2025 par le Tribunal de Grande Instance du Wouri dans l'affaire Bekobe Eric, accusé du meurtre de son épouse Diane Yangwo, est perçu comme un double assassinat : celui de Diane elle-même, et celui de la justice.

Cer rassemblement a donné lieu à la publication de la "Déclaration de Yaoundé" de la COCAVFFF, un texte poignant qui dénonce l'injustice du verdict : cinq ans de prison avec sursis et une amende dérisoire de 52.000 Fcfa. Pour la COCAVFFF, cette peine est une insulte à la mémoire de Diane Yangwo, une femme sauvagement assassinée par son mari, qui l'a battue à mort avant de transporter son corps quasiment inconscient dans le coffre de sa voiture. Ce récit, digne d'un scénario de film d'horreur, a horrifié l'opinion publique, transformant le procès en une tragédie nationale. Imaginez : le corps inerte de Diane dans ce coffre, le trajet vers la clinique, les tentatives vaines de la sauver... Un film muet, terriblement éloquent, a fait le tour du pays.

«52.000 Fcfa, une somme qui ne saurait acheter un cercueil à notre sœur... nous ne lâcherons rien», a déclaré avec force la sénatrice Françoise Peune, dite Mami Nyanga, exprimant la rage et le dés-

espoir partagés par toute l'assemblée. L'indignation est d'autant plus forte que l'accusé, après avoir simulé la démence, a plaidé coupable. Pourtant, la justice a opté pour une mesure défiant toute compréhension, laissant Eric Bekobe libre, sous la simple menace d'une peine de prison s'il venait à commettre un nouveau meurtre.

La COCAVFFF, dans sa déclaration, ne s'en tient pas là. Elle dénonce également un discours culpabilisant qui tente de faire porter, à tort, une partie de la responsabilité de la situation à Diane elle-même, accusée de ne pas avoir quitté son mari malgré sa violence. La déclaration met en lumière une terrible réalité : la justice camerounaise semble parfois protéger les bourreaux plutôt que leurs victimes.

Le message porté par la Coalition est clair : la décision du Tribunal de Grande Instance du Wouri, même si elle est apparemment conforme à la loi, est profondément injuste. Elle traduit une faille majeure dans le système judiciaire, incapable de protéger les femmes victimes de violences conjugales. Or, les féminicides sont en hausse au Cameroun, et ce verdict n'est qu'un exemple parmi tant d'autres, dénonçant une société qui ne prend pas ces crimes assez au sérieux.

L'appel interjeté par le Ministère public, salué par la COCAVFFF, est un signe d'espoir. Il témoigne d'une prise de conscience au sein même du système judiciaire. Néanmoins, cet appel ne suffit pas à apaiser la colère et l'inquiétude. L'organisation réclame une réforme profonde de la légis-

lation sur les violences faites aux femmes, une réforme qui n'attend pas un nombre incalculable de victimes pour être mise en place. Plusieurs lois sont en cours d'élaboration, notamment une loi relative aux violences faites aux femmes et aux filles, mais le processus avance trop lentement aux yeux des manifestantes.

"Combien de Diane et de décisions de justice assassines devons-nous comptabiliser avant que celle-ci soit promulguée ?", interpellent les membres de la COCAVFFF, exprimant le désespoir et la frustration face à l'inertie des autorités. Elles se sont adressées directement au président de la République, ainsi qu'à la Première Dame, Madame Chantal Biya, leur demandant d'intervenir pour accélérer la promulgation de cette loi cruciale.

Les femmes rassemblées à Yaoundé réclament des mesures concrètes : sensibilisation du public, formation des forces de l'ordre et des magistrats, création de structures d'accueil et d'accompagnement pour les victimes. La création d'un numéro vert, un réseau de soutien plus efficace ainsi qu'une aide psychologique durable sont également jugés essentiels. Au-delà des structures, il faut une transformation sociétale qui passe par une éducation dès le plus jeune âge.

La "Déclaration de Yaoundé" se termine sur une note d'espoir, mais aussi d'insistance : "La mort de Diane ne doit pas être vaine. Elle doit servir de levier pour l'intensification de la lutte contre les féminicides et pour que les auteurs de ces crimes soient punis de manière exemplaire." Le combat pour

la justice pour Diane Yangwo est loin d'être terminé. C'est un combat pour toutes les femmes du Cameroun et au-delà, un combat pour une société qui protège véritablement ses citoyennes contre la violence et l'injustice. Les colombes lâchées dans le ciel de

Yaoundé ce jour-là symbolisent à la fois le deuil et l'espoir d'un avenir où la justice sera réellement rendue, où les lois protégeront les femmes et où le nom de Diane Yangwo ne sera plus synonyme d'un double assassinat.

Henri MEKANA

## Françoise Puene, Sénatrice : «Nous allons nous unir pour que justice soit rendue en appel»

Nous n'allons rien lâcher. Il n'y a rien qui dépasse la vie. Nous sommes là pour protéger la vie. Nous sommes là parce qu'une femme, une de plus, a été violente, a été assassinée. Nous sommes là aujourd'hui pour dire non, et non au verdict de la justice. Cet homme qui a été condamné à une amende de 52.000 Fcfa qui ne peut même pas payer le cercueil de notre sœur. Nous sommes meurtries, c'est pour cette raison que nous sommes habillés en noir et rouge pour dire stop parce qu'une fois encore c'est de trop. Cette affaire qui est allée en appel, nous allons nous unir pour que justice soit faite. Nous n'allons pas lâcher. Tous les jours qu'il y aura tribunal, nous allons nous habiller en noir et rouge pour continuer le combat, question de libérer définitivement les violences faites aux femmes au Cameroun et dans le monde.



## Yvonne Flore Belema, présidente du comité d'organisation : «Nous lançons un cri de détresse en direction de Madame Chantal Biya et à son illustre époux»

Il était temps que toutes les femmes se lèvent avec toutes les couches de la société à savoir : Ministre, la Sénatrice, les Députés, des femmes responsables très haut placées dans la société et les femmes des associations féminines. Nous disons merci aux hommes qui nous ont accompagnés. Vous comprenez aujourd'hui que chaque chose à une fin. Nous voulons mettre fin aux féminicides, et nous implorons le gouvernement afin que cette loi qui a été travaillée depuis plusieurs mois, qui est encore dans les tiroirs du ministère de la Justice, qu'elle sorte pour protéger la femme. Il peut être question de votre sœur, votre mère... Il est temps que la gent féminine soit protégée, valoriser. Le cas Diane est la goutte d'eau qui a débordé le vase. Les femmes sont victimes de ces violences mais sont muselées dans les foyers. Aujourd'hui, nous demandons, nous supplions le Président de la République à travers de la correspondance que nous lui avons envoyé, via le Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille, de poser un regard minutieux là-dessus. Nous lançons un cri de détresse en direction Madame Chantal BIYA, Première Dame du Cameroun, elle sait ce que la femme vit dans les foyers. Nous la supplions de toucher un mot à son illustre époux, afin que cette loi soit finalement promulguée à l'Assemblée Nationale.



■ 44ème session du Comité interministériel des infrastructures ferroviaires (Comifer)

# Bientôt la réalisation de la ligne ferroviaire Ngaoundéré-N'Djamena

C'est l'une des principales informations issues de la 44ème session du Comité Interministériel des Infrastructures Ferroviaires (COMIFER), tenue le 11 avril 2025, sous l'égide du ministre des transports, Jean Ernest Masséna Ngalle Bibehe.

Permettre au Cameroun de disposer d'un secteur ferroviaire répondant aux exigences de la modernité, tel est le chemin de bataille des pouvoirs publics qui entendent s'appuyer sur l'implémentation en cours de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30). Si le processus connaît quelques difficultés liées à la matérialisation des projets choisis, une emphase sera mise sur la connexion avec les pays voisins.

En se retrouvant au cours de cette session, les membres du Comité Interministériel des Infrastructures Ferroviaires (COMIFER) entendaient non seulement, faire le point sur l'état d'avancement des projets en cours dans leur exécution, mais aussi évaluer les défis rencontrés, tout en définissant des perspectives concrètes pour l'accélération du développement et de la modernisation du réseau ferroviaire national. L'occasion a surtout été saisie pour faire le point sur l'évolution du projet de construction de la ligne ferroviaire Ngaoundéré-N'Djamena, l'une des composantes majeures du deuxième Plan quinquennal, dont la mise en œuvre avait fortement été recommandée lors de la tenue de la 43ème session du Comifer en décembre 2024.

Selon les informations tirées à bonnes sources, les avancées sont satisfaisantes et reposent désormais sur l'itinéraire à adopter : « nous avons évoqué la ligne du chemin de fer Ngaoundéré-N'Djamena dont nous vous avions annoncé la fin des études. Des discussions sont en cours avec la partie tchadienne pour le choix de l'itinéraire définitif. Les études avaient été effectuées sur 3 itinéraires, une fois ce choix fait, nous avons quelques partenaires qui frappent aux portes des deux Etats. La phase de réalisation va être lancée bientôt », a indiqué Misse Ntone Claude, Directeur des



transports ferroviaires.

En effet, les 20 et 21 mars 2025, une réunion des experts de la Commission ferroviaire Cameroun-Tchad, élargie à certaines administrations et structures ainsi qu'aux acteurs de la Société civile s'est tenue dans le but d'affiner l'option de tracé retenue par le gouvernement camerounais à communiquer à la partie tchadienne. Les diligences sont en cours pour soumettre à la Très Haute sanction du Président de la République les propositions issues de cette réunion. L'objectif majeure étant de booster davantage les échanges entre les deux pays frères et amis.

## LA MATÉRIALISATION DU 2ÈME PLAN QUINQUENNAL À L'ORDRE DU JOUR

Au-delà de ce projet sous régional, les échanges de cette session ont tourné autour de la revue du programme quinquennal numé-

ro 2, qui ambitionne la réhabilitation ou mieux, le renouvellement d'environ 600 km de voies entre Douala-Yaoundé et Belabo-Ngaoundéré. « C'est un programme que nous annonçons depuis quelques années, et depuis quelques mois nous avons dit que les financements étaient disponibles. Aujourd'hui, nous travaillons pour lancer les premiers appels d'offre dès le second semestre. Dès que les DAO sont prêts, ils vont être transmis aux différentes commissions de passation de marchés et les consultations qui seront de niveau national ou international en fonction du volume et des montants vont être lancées pour que nous puissions démarrer effectivement les travaux sur le terrain », précise le Directeur des transports ferroviaires.

Un arrêt a également été fait sur la restructuration du secteur ferroviaire qui est en cours. Ce qui a permis au comité d'apprécier les avancées de tout ce qui est fait

pour doter le Cameroun d'un secteur ferroviaire moderne. A cet effet, des travaux se poursuivent dans les services du Premier Ministre afin de favoriser la mise en conformité des conventions en vigueur. Des réflexions ont également été développées dans le sens du programme d'acquisition du matériel roulant en faveur duquel, l'on annonce l'arrivée dans les prochains mois, de 12 nouvelles locomotives : « nous avons lancé la commande de 4 locomotives qui devront arriver début septembre 2025 pour augmenter l'offre. Nous avons également les discussions pour l'acquisition de 8 locomotives neuves qui devront arriver lors du premier trimestre 2027. Grâce à cette acquisition, on devrait améliorer la qualité de service pour les passagers et pour l'ensemble du fret », précise Joel Hounsinou, Directeur General de Camrail. Le comité a, à cet effet, recommandé d'accélérer le processus d'acquisition de nouvelles voitures.

De son côté, le ministre des transports a instruit la mise en place d'un comité technique chargé du suivi opérationnel des projets prioritaires, l'élaboration d'un calendrier actualisé des échéances, l'organisation de missions conjointes de suivi sur le terrain.

En clair, il s'est agi de réfléchir sur le suivi des dossiers de l'accident ferroviaire d'Eseka, la mise en œuvre du deuxième Plan quinquennal (PQ2), le processus de transfert par Camrail à l'Etat des biens acquis dans le cadre du premier Plan Quinquennal (PQ1), la mise en conformité de la convention entre l'Etat du Cameroun et la société Camrail avec la loi régissant le secteur ferroviaire, les projets d'acquisition du matériel roulant voyageurs et d'extension du chemin de fer camerounais.

Henri MEKANA

## ■ Tradex RDC

# La vision futuriste du nouveau Pca

Ayant succédé à Igor Emmanuel Soya Bissaya, au terme du Conseil d'administration de Tradex RDC tenu à Djibloho en Guinée-Équatoriale le 10 avril 2025, il reviendra à Emmanuel Patrick Mvondo d'impulser une nouvelle dynamique qui ferait de Tradex, un des distributeurs de premier choix en République Démocratique du Congo.

La nomination d'Emmanuel Patrick Mvondo, par ailleurs Directeur général de Tradex S.A au Cameroun, comme président du Conseil d'Administration de Tradex RDC, filiale de l'entreprise en République Démocratique du Congo, il est forcément attendu un plus pour cette société dans ce vaste pays d'Afrique.

Pour cette société anonyme avec Conseil d'administration au capital social de 2,5 milliards de Fcfa, l'urgence d'un plus grand déploiement est capitale. C'est en raison de cela que réagissant face à cette autre responsabilité, Emmanuel Patrick Mvondo a déclaré : « Le ministre Adolphe Moukidi, Autorité de tutelle de Tradex RDC, nous a assigné une mission constructive, qui s'em-



ploie autour de la modernisation de notre filiale Tradex RDC, société emblématique du secteur aval des hydrocarbures, que

nous ouvrons vers les portes de l'Afrique australe. Notre priorité est donc de finaliser dans les plus brefs délais les formalités administratives, avec un objectif de déploiement sur le terrain avant la fin du second semestre 2025 ».

Pour ainsi dire, le ton est donné pour ce juriste chevronné, formé dans les universités publiques camerounaises. Titulaire d'une Licence en Droit obtenue en 2000 et une Maîtrise en Droit des affaires en 2001 en plus d'un Diplôme d'études supérieures spécialisées (Dess) option Juriste conseil d'entreprise, obtenu en 2005 à l'Université de Douala.

Un autre aspect très attendu de ce cadre de nationalité camerounaise sera, dans le cadre de l'expansion de Tradex en RDC, la construction d'un dépôt pétrolier dans la pro-

vince du Kongo Central. Le Président du Comité d'Arbitrage et des Recours à la Société camerounaise des Dépôts pétroliers (Scdp) et Trésorier général de l'Association camerounaise des Juristes d'Entreprise depuis 2017, Membre permanent de la Commission d'experts juristes camerounais en charge des travaux de révision des Actes Uniformes Ohada, sait donc quelles seraient ses prérogatives en RDC où Tradex, filiale de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) du Cameroun étend déjà son étendard au-delà des seules frontières de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (Cemac). Notamment dans un premier pays de la Communauté de Développement d'Afrique Centrale (SADC).

Henri Donatien AYANG

## Entretien routier du réseau Nord L'appel de Nganou Djoumessi à une mise en commun des efforts



Sur les 18 projets d'entretien routiers opérationnels dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamoua passés en revue le 16 avril 2025, par le Ministre des Travaux Publics, l'on note de façon globale une mobilisation timide des entreprises contractualisées.

Cette situation a emmené le MINTP à rappeler le rôle des intervenants dans le processus d'entretien routier : celui d'accompagner et de faciliter le déploiement des entreprises. Outre les responsables de son département ministériel, le MINTP a recommandé au Fonds routier d'alléger les facilités liées au paiement des entreprises mobilisées avant la mise en place d'un Fonds routier de seconde génération. Les problématiques liées à la situation sécuritaire et à la forte pluviométrie dans les trois régions qui constituent le réseau Nord ont fait l'objet d'échanges entre tous les intervenants. Cette démarche selon, le Maître d'ouvrage, vise à améliorer le rendement des entreprises. Un rappel à se conformer à la réalité contextuelle a été fait aux entreprises.

Cet exercice que mène le Ministre des Travaux Publics, vise non seulement à accompagner les entreprises mais également à anticiper sur les éventuelles ruptures de trafic dans les régions concernées. En sus de cet objectif, il a en outre été prescrit aux acteurs de s'appuyer sur la stratégie des routes en terre et revêtues élaborée par Le Ministère des Travaux Publics.

## Liaison Centre-Adamaoua Démarrage des travaux de construction des 145 km restants avant la fin de l'année 2025

C'est ce qui ressort de la revue du projet évoqué ce 15 avril 2025 et présidée par le Ministre des Travaux Publics. Les offres pour la construction de la section Ngatt-Febedi-Likok ont été déposées et le rapport de pré qualification des entreprises est disponible.



Cet itinéraire de 145 km constitue le chaînon manquant de la liaison directe Centre -Adamaoua via la Nationale 15 et qui permettra d'obtenir un gain de temps de près de 2 heures en comparaison avec la liaison via la région de l'Est. La mise en œuvre d'une disposition préalable à l'attribution du marché a été instruite par le MINTP au cours des travaux. Elle concerne l'élaboration d'un tableau de bord (Tabord), document de planification qui va mettre en relief les actions et les plans d'action de tous les intervenants. Cette démarche va permettre non seulement d'anticiper sur les actions à mener mais également affiner le suivi du projet.

Le projet qui sera réalisé en cofinancement État du Cameroun-Banque Islamique de Développement représente un symbole de cohésion sociale. En reliant les différentes communautés des deux régions, elle favorise les échanges culturels et sociaux. L'aménagement de l'infrastructure va contribuer à renforcer le tissu social et à promouvoir un développement harmonieux des régions concernées.

Source Mintp

# ■ Championnat Mtn Elite One Bamboutos de Mbouda jette l'éponge et accuse la Fécafoot

C'est par une correspondance en date du 14 avril 2025 et adressée au président de la Fédération camerounaise de football (Fécafoot) que Bamboutos de Mbouda a annoncé son retrait des compétitions du championnat Mtn Elite One, tout en relevant les motivations de cette décision.

La lettre faisant cas de l'abandon du championnat Mtn Elite One de Bamboutos de Mbouda à Samuel Eto'o Fils, président de la Fédération camerounaise de football (Fécafoot) et signé par son président délégué le 14 avril 2025, continue d'alimenter des commentaires dans les milieux du football camerounais et sonne comme un désaveu contre l'équipe dirigeante de la Fécafoot. On peut y lire : «*Nous sommes au regret de vous notifier par la présente notre ferme décision de nous retirer du championnat Mtn Elite One organisé par la Fédération dont vous assumez le magistère au cours de l'année 2024-2025. Cette décision est la conséquence de nombreux griefs, qui nous ont été particulièrement préjudiciables, au point d'ébranler totalement notre motivation*». D'entrée de jeu et selon les termes introductifs de la lettre adressée à Samuel Eto'o Fils, on comprend aisément que la décision de Bamboutos de Mbouda à ne plus poursuivre le championnat relève de la conséquence d'une accumulation de plusieurs faits qui lui sont préjudiciables.

La suite de la correspondance évoque «*le non-versement de primes prévues par la convention, telles que la prime de vainqueur de la Super Coupe 2022-2023 (50 millions Fcfa), celle de vice-champion 2023 (25 millions Fcfa) et la prime de finaliste malheureux de la Coupe du Cameroun 2022 (15 millions Fcfa)*». En plus de cela, le club chéri de Mbouda déplore l'absence de rétrocession de sa part des recettes de billetterie et de sponsoring et une certaine partialité dans l'organisation des compétitions dont il serait victime. Et pour couronner le tout, le club laisse croire qu'il serait à la merci d'une cabale savamment entretenue par les dirigeants de l'instance faitière du football local. La finalité conduisant à la falsification des résultats de ses matchs, se répercutant directement sur son classement.

Des accusations extrêmement graves qui, si elles venaient à être fondées, nuiraient à la réputation du football camerounais et iraient en contradiction avec

cet aura qui entoure le président de la Fécafoot à l'instar de son élection par acclamation au Comex de la Caf il y a quelques temps seulement. La réaction de la Fécafoot est donc attendu afin d'éclairer l'opinion publiques sur ces accusations d'une extrême gravité.

### IMPACTS À DIVERS NIVEAUX

On s'imagine bien les dégâts collatéraux qui pourraient accompagner la décision de Bamboutos de Mbouda, notamment au sein des familles des acteurs que sont les joueurs qui se retrouveraient en chômage même si on laisse toujours croire que ceux-ci ne bénéficieraient même pas déjà de leur salaire. Un retrait du championnat et donc un forfait général viendrait aussi à chambouler totalement le classement des équipes de la Mtn Elite One, favorisant ou défavorisant certains clubs.

Dans un autre volet, et s'agissant toujours des tumultes qui secouent le club de Mbouda, des Camerounais, observateurs de la chose footballistique, n'ont pas tardé à réagir, en réponse à Justin Tagou, président honorifique de Bamboutos Football Club de Mbouda qui écrivait pour annoncer sa démission à la tête de ce club : «*Après plusieurs années d'engagement et de dévouement envers Bamboutos Football Club de Mbouda, où j'ai contribué à la bonne marche de l'équipe et au maintien de la cohésion dans le département des Bamboutos, j'ai pris la décision de démissionner de mon poste de président d'honneur, à compter de ce jour.*»

Pour Ghislain Dongo, il ne s'agit pas d'un fait nouveau : «*Ce n'est pas la première fois. Les sympathisants et supporters de Bamboutos de Mbouda sont déjà habitués à son cinéma. C'est juste un mauvais vent qui passe dans la maison et une fois remédié, l'ordre régnera par tous les moyens*». Cet autre Camerounais, Christian Millong, plus acerbe, estime qu'on ne devrait aucunement écraser la moindre larme : «*Même dans nos réunions du quartier, être président honorifique ne signifie rien. Parfois, quand tu perds les élections, pour*

*te contenter, on te le donne pour éviter une humiliation*». Rien à cirer pour Housseini Nzoko, qui estime que cette démission valait la peine : «*Dans quel état laissez-vous ce club mythique ? Dans un état piteux, au plus bas de sa réputation. Des supporters plus sérieux et fervents avec les dirigeants sans envergure et très passablement volontaristes. Une insulte au Président Fofie Christophe de vénérable mémoire, qui avait su, en son temps, faire rayonner tout un département grâce au mouvement sportif structuré autour de Bamboutos FC et Caplabam handball, vice-champion du Cameroun en 1987.*»

De son côté, et jugeant très grave ce fait, le journaliste Alain Denis Ikoul, analyste sportif estime que «*Bamboutos de Mbouda est pour le Cameroun ce qu'est l'OM en France, ce qu'est le Bayern en Allemagne, la Juve en Italie, Simba SC en Tanzanie ou encore River Plate en Argentine (...)* C'est le club le plus populaire du pays. À tort ou à raison, on ne peut donc pas considérer comme banale, sa décision de se retirer du championnat camerounais, si on a un minimum de culture Foot et d'intelligence managériale. Quand ce club crie, on doit lui prêter l'oreille. C'est une sonnette d'alarme qui devrait pousser les dirigeants de notre football à se remettre en question, et non toujours mobiliser la milice cybernétique pour légitimer l'illusion d'une pseudo hostilité des clubs au professionnalisme : c'est de la fuite en avant, car cette notion de professionnalisme des dirigeants actuels est une simple vue de l'esprit.» Et d'ajouter : «*La première entité en proie à un amateurisme déconcertant dans le football camerounais, c'est notre fédération. Aujourd'hui gérée comme une petite épicerie, ses dirigeants sont mal placés pour faire des leçons de professionnalisme aux clubs.*»

On attend donc de voir ce qu'il en sera une fois que la Fécafoot aura officiellement pris acte de cette décision et au moment où le championnat est engagé sur sa dernière ligne droite.

Henri Donatien AYANG

## ■ Douanes de l'Extrême-Nord

# Une option stratégique pour optimiser les recettes malgré les défis sécuritaires

Malgré le contexte sécuritaire difficile marqué par les assauts meurtriers de Boko Haram dans la région, le secteur des Douanes de l'Extrême-Nord affiche une volonté farouche de redresser la barre et de mobiliser de façon optimale ses recettes. C'est la quintessence d'une réunion de coordination tenue le 11 avril dernier à Maroua, sous la direction du chef de Secteur, Alain Parfait Eba'a Efandene.

Les travaux ont permis de faire un point précis sur les résultats enregistrés au mois de mars et au cours du premier trimestre 2025. Si les chiffres montrent une progression certaine comparée aux années précédentes, ils révèlent également un besoin urgent d'amélioration de la performance. En mars 2025, sur une prévision de 508.200.000 Fcfa, les recettes mobilisées se sont élevées à 358.283.368 Fcfa, soit un taux de réalisation de 70,50%. Pour le premier trimestre, sur une prévision de 1.585.400.000 Fcfa, le Secteur a collecté 1.148.898.466 Fcfa, ce qui représente un taux de réalisation de 72,47%. Si ces taux restent inférieurs aux objectifs fixés, ils témoignent néanmoins d'une dynamique positive et d'une volonté de progression constante par rapport aux résultats des années antérieures. L'analyse des données, année après année, permet de constater une amélioration significative, qui démontre la capacité du secteur douanier de l'Extrême-Nord à faire face aux défis et à opérer une croissance continue.

## UNE STRATÉGIE MULTIFACETTE POUR UNE OPTIMISATION DES RECETTES

Conscient des défis à relever, le Secteur des Douanes de l'Extrême-Nord a formulé une série de recommandations concrètes visant à optimiser la mobilisation des recettes. Ces recommandations, issues des échanges constructifs entre les participants, visent à agir sur plusieurs leviers clés :

### Renforcement de la discipline et de la transparence

**Contrôle strict des congés :** La demande d'accord préalable du Chef de Secteur des Douanes de l'Extrême-Nord (CSDEN) pour tout départ en congé vise à garantir une présence optimale du personnel et une continuité du service. Cette mesure, apparemment simple, est un élément essentiel de l'efficacité opérationnelle.

**Gestion rigoureuse des infractions :** La transmission systématique au CSDEN des rapports disciplinaires des agents en infraction permettra de rétablir la discipline et de lutter contre les comportements préjudiciables à la performance.

### Lutte contre la contrebande et amélioration de la surveillance

**Campagne de saisie des engins motorisés importés illégalement :** Une vaste campagne de saisie des motocyclettes et tricycles importés en contrebande, en collaboration avec les autorités administratives, municipales et les Forces de Défense et de Sécurité, est prévue entre mars et juillet 2025. Cette opération ciblée vise à réduire significativement le trafic illégal et à accroître les recettes.

**Surveillance accrue des points d'entrée :** Le renforcement de la surveillance aux différents points d'entrée (Kerawa, Amchidé, Kourgui, Fotokol, Boukoula) est crucial pour intercepter les marchandises de contrebande et assurer une meilleure application des réglementations douanières.

**Contrôle renforcé des importations de clinker :** La communication systématique au Chef de Secteur de toute importation ou cargaison en transit de clinker permettra un contrôle plus efficace de ce produit spécifique et une réduction des risques de fraude.

**Verrouillage du passage à Magada :** La fermeture du passage au carrefour Magada permettra d'intercepter plus efficacement les véhicules et cargaisons en contrebande.

### Amélioration des processus et de la taxation

**Amélioration du reporting :** La communication régulière au CSDEN des différents outils de performance et de pilotage (tableaux de bord hebdomadaires, mensuels...) permettra un suivi rigoureux des résultats et une meilleure prise de décision.

**Remobilisation du personnel de surveillance :** Une remobilisation du personnel de surveillance vise à améliorer la production contentieuse et les recettes douanières.

**Amélioration de la taxation :** L'amélioration qualitative de la taxation des marchandises, l'harmonisation de celle-ci conformément à la note de service fixant les minima de perception par type de moyen de transport, ainsi que le dédouanement des motocyclettes et tricycles usagés à hauteur de 50% du montant des droits et taxes dus, sont autant de mesures visant à optimiser les recettes tout en assurant une équité fiscale.

**Gestion des cargaisons en transit :** L'autorisation exceptionnelle de reconditionnements à Maltam des cargaisons en tran-



sit sur le corridor Limani-Kousseri vise à fluidifier le processus et à accélérer le traitement des marchandises.

### Collaboration et communication

**Collaboration accrue avec HALCOMI :** La lutte plus efficace contre la contrebande passe par une harmonisation des interventions d'HALCOMI (Haut-commandant de la gendarmerie nationale) et des unités statutaires. Une meilleure coordination entre ces acteurs clés est fondamentale pour maximiser l'impact des actions.

**Amélioration de la prise en charge des marchandises :** L'amélioration continue de la prise en charge des marchandises à l'importation et à l'exportation est essentielle pour garantir la fluidité des échanges commerciaux et la satisfaction des opérateurs économiques.

**Utilisation d'un outil de communication performant :** L'utilisation systématique du forum WhatsApp «Transit-Limani-Kousseri» pour signaler le passage des cargaisons par la mention «Vu au passage» garantit une meilleure transparence et un suivi en temps réel des opérations.

### UNE DYNAMIQUE POSITIVE ET DES PERSPECTIVES ENCOURAGEANTES

L'ensemble de ces mesures, prises de concert et mises en œuvre avec détermination, vise à propulser le Secteur des Douanes de l'Extrême-Nord vers une performance accrue et une augmentation substantielle des recettes. Le deuxième trimestre 2025 sera une période charnière pour évaluer l'impact de cette nouvelle stratégie. La réussite de cette entreprise dépendra non seulement de l'efficacité des mécanismes mis en place, mais aussi de la mobilisation, de la discipline et de la synergie entre les différents acteurs impliqués. Ces résultats encourageants pour le premier trimestre, comparés aux années précédentes, confirment le potentiel de croissance du secteur et la justesse des mesures mises en œuvre.

Le Secteur des Douanes de l'Extrême-Nord, malgré les défis sécuritaires et les difficultés logistiques inhérentes à la région, a démontré sa capacité d'adaptation et de rebond. L'ambition affichée de mobiliser l'intégralité des recettes prévues pour le second trimestre 2025 est un objectif ambitieux, mais atteignable grâce à l'en-

gagement du personnel et à l'efficacité de la stratégie mise en place. L'optimisme reste de mise pour l'avenir du secteur. L'analyse de la performance année après année permettra d'affiner la stratégie et d'assurer une amélioration continue.

### L'IMPORTANCE DES DONNÉES HISTORIQUES ET DES COMPARAISONS INTERANNUELLES POUR UNE MEILLEURE ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU SECTEUR

Il est primordial de souligner l'importance de l'analyse des données historiques pour une évaluation complète et pertinente de la performance du Secteur des Douanes de l'Extrême-Nord. Se concentrer uniquement sur les résultats du premier trimestre 2025 sans tenir compte des années précédentes ne permet pas une appréciation objective de la situation. L'article aurait gagné à intégrer des données comparatives sur les taux de réalisation des années précédentes pour mieux mettre en évidence la progression enregistrée. Ce contexte permettrait de situer les 70,50% de réalisation pour le mois de mars 2025 et les 72,47% pour le premier trimestre 2025, dans une perspective dynamique, et de démontrer la croissance de la performance du secteur au fil des ans, malgré les défis persistants. L'étude des améliorations annuelles permet de mieux comprendre les facteurs de succès et d'identifier les domaines nécessitant une attention particulière.

Le Secteur des Douanes de l'Extrême-Nord est engagé dans une dynamique de performance positive. La stratégie ambitieuse mise en place, combinant une amélioration de la discipline interne, la lutte accrue contre la contrebande, et l'optimisation des processus de taxation et de gestion des marchandises, laisse entrevoir un avenir prometteur pour ce secteur essentiel de l'économie camerounaise. La réalisation des objectifs du deuxième trimestre 2025 sera un test crucial pour valider l'efficacité des mesures prises et témoigner de la capacité du secteur à relever les défis, même dans un contexte sécuritaire complexe. L'analyse détaillée des résultats année après année sera fondamentale pour démontrer la progression continue et l'impact réel des efforts consentis.

Henri MEKANA

## ■ Aéroports internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen

# ADC à l'ère de la modernisation de ses plateformes aéroportuaires

Les aéroports internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen connaissent une métamorphose spectaculaire grâce à un ambitieux programme de modernisation piloté par Aéroports du Cameroun S.A (ADC) et soutenu par le gouvernement camerounais. Ce plan d'action, illustré par l'inauguration récente des boutiques Lagardère Travel Retail, marque une étape décisive dans l'amélioration de l'expérience voyageur et le renforcement du positionnement du Cameroun comme plaque tournante aérienne en Afrique centrale.

Le Cameroun pose une pierre angulaire dans sa stratégie de développement économique et touristique : la modernisation de ses infrastructures aéroportuaires. Plus qu'une simple amélioration, il s'agit d'une véritable révolution, traduite par une expérience voyageur repensée de A à Z, et ce, grâce à la vision proactive d'Aéroports du Cameroun S.A et au soutien infailible du gouvernement. Le pays affiche clairement sa détermination à transformer ses aéroports en plateformes aéroportuaires de premier ordre, capables de répondre aux exigences d'une clientèle toujours plus exigeante et contribuant activement à la croissance économique nationale.

L'inauguration récente des boutiques duty-free Lagardère Travel Retail aux aéroports internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen illustre parfaitement cette ambition. Ces ouvertures, saluées par le Ministre des Transports, Jean Ernest Masséna Ngalle Bibehé, lors des cérémonies fastueuses, ne sont pas que des ajouts cosmétiques. Elles symbolisent un changement profond dans la perception même des aéroports camerounais.

L'arrivée de Lagardère Travel Retail, acteur majeur du travel retail à l'échelle mondiale, marque un tournant significatif. L'entreprise n'apporte pas seulement de nouvelles boutiques, mais aussi une expertise internationale en matière de gestion aéroportuaire, d'expérience client haut de gamme et de création d'une offre commerciale diversifiée et attractive. Le partenariat public-privé ainsi mis en place est un exemple parfait de synergie gagnante, réunissant l'expertise locale d'ADC S.A et le savoir-faire international de Lagardère. Cet accord a déjà généré des retombées positives considérables sur le plan de l'emploi local, avec la création de plus de 200 emplois directs et indirects, un aspect crucial pour le développement économique du Cameroun.

Mais la modernisation ne se limite pas à l'ajout des boutiques haut de gamme. ADC S.A a déployé un plan d'action ambitieux, touchant tous les aspects de l'expérience voyageur. L'objectif est clair : transformer les aéroports en espaces de vie agréables et fonctionnels. Ce qui se traduit concrètement par :

**Une offre de restauration diversifiée et qualitative :** Finis les snacks sommaires et les options limitées. Les voyageurs peuvent désormais profiter d'un café moderne, d'un restaurant fast-food pour les repas rapides et d'un restaurant à service complet offrant une expérience culinaire raffinée. Cette diversification gastronomique ré-



pond aux besoins de tous les passagers, quel que soit leur budget ou leurs préférences.

**Un service d'accueil et d'accompagnement VIP personnalisé :** L'accueil des voyageurs est désormais une priorité. ADC S.A a mis en place un service d'accueil et d'accompagnement personnalisé, assuré par des hôtesses professionnelles, visant à faciliter le trajet des passagers et à répondre à leurs demandes. L'attention portée à chaque détail vise à créer une atmosphère chaleureuse et sereine.

**Des salons VIP ultramodernes :** L'expérience VIP a été re-

pensée afin d'offrir un espace de confort et de détente inégalé. Quatre salons VIP, modernes et design, sont déjà opérationnels, équipés de sièges ergonomiques dernier cri, un bar complet et des espaces de détente. Un cinquième salon est actuellement en travaux, témoignant de l'engagement continu d'ADC S.A à améliorer constamment ses services.

**Une expérience shopping rehaussée :** L'inauguration des boutiques Lagardère Travel Retail offre aux voyageurs un choix exceptionnel de produits, alliant marques internationales prestigieuses et pro-

duits locaux de qualité. L'agencement des espaces de vente est étudié avec soin pour offrir une expérience shopping agréable et intuitive. Une attention particulière a été portée à la présentation des produits, à la qualité du service et à la création d'un environnement élégant et moderne.

Au-delà des aspects concrets de la modernisation, ce projet incarne la détermination du gouvernement camerounais à transformer son secteur aéronautique. L'investissement significatif dans les infrastructures aéroportuaires démontre une volonté politique for-

te de développer le secteur du transport aérien et de positionner le Cameroun comme un acteur clé dans la région. L'ambition du gouvernement va au-delà de la simple amélioration de l'expérience voyageur, il s'agit de contribuer à l'essor économique du pays en favorisant le tourisme et le commerce international. L'augmentation de la connectivité aérienne, grâce à des aéroports modernes et performants, est essentielle pour attirer les investissements étrangers, stimuler les échanges commerciaux et accroître le nombre de touristes.

La réussite de ce partenariat entre ADC S.A et Lagardère Travel Retail ne se limite pas aux améliorations matérielles. Il représente un changement de paradigme dans la gestion des aéroports, en mettant l'accent sur l'expérience client comme moteur de progrès. Le succès de cette transformation dépendra de la capacité à maintenir un haut niveau de qualité de service, à adapter l'offre aux besoins constants des voyageurs et à innover constamment pour répondre aux exigences du marché. Le ministre des Transports a d'ailleurs souligné l'importance de la fierté nationale attachée à la modernisation des aéroports, en insistant sur le fait que ces lieux ne sont pas seulement des hubs de transport, mais aussi des vitrines pour le pays.

Sountou Bousso, CEO de Lagardère Travel Retail Afrique de l'Ouest, a exprimé cet aspect avec enthousiasme : offrir aux passagers une expérience qui reflète la fierté nationale, en transformant les aéroports en espaces de vie, où le shopping fait partie intégrante de l'expérience voyage. Cet aspect, couplé à la création d'emplois locaux, constitue un facteur essentiel pour la réussite de ce projet.

L'ensemble de ces initiatives s'inscrit parfaitement dans la volonté du gouvernement camerounais de dynamiser son économie et d'améliorer le quotidien de ses citoyens. En modernisant ses aéroports, le Cameroun investit dans son avenir, et positionne le pays comme une destination attractive pour les voyageurs et les investisseurs internationaux. L'ambition est ambitieuse, mais la détermination semble bien présente, et les premiers résultats sont déjà très encourageants. Cette transformation en cours des aéroports camerounais n'est pas seulement une amélioration infrastructurelle, c'est un symbole fort d'une volonté nationale de progrès et de développement, s'appuyant sur un partenariat public-privé réussi et une vision claire de l'avenir. Le Cameroun s'envole vers de nouveaux horizons.

**Henri MEKANA**